

JOURNÉE RÉGIONALE DES TRANSITIONS SUD-PROVENCE- ALPES-CÔTÉ D'AZUR

**ESS, TRANSITION
& PLANIFICATION
ÉCOLOGIQUE**

Mai 2023



L'impératif écologique requiert d'engager pleinement nos sociétés dans une trajectoire de réduction de leurs impacts sur les écosystèmes naturels dans lesquels elles évoluent.

En conséquence, le gouvernement français a initié en 2022 une dynamique de planification écologique, visant à poser un cadre global et un chemin pour transformer le pays. En novembre 2022, la Première Ministre Elisabeth Borne a désigné **la Provence-Alpes-Côte d'Azur territoire pilote de l'expérimentation de cette planification écologique**. Ce territoire est l'un des plus touchés par la montée des températures et par les événements climatiques extrêmes et souhaite ainsi développer une politique ambitieuse en la matière.

L'économie sociale et solidaire (ESS), en cohérence avec ses valeurs et ses principes d'action, développe des projets utiles face aux enjeux sociétaux et sociaux. Elle peut, de ce fait, jouer un rôle majeur pour accompagner la mise en œuvre de la planification écologique en y associant l'ensemble des citoyen-ne-s et en veillant à sa bonne cohérence avec les aspirations à plus de justice sociale¹. C'est pour **mettre en lumière les contributions existantes et potentielles de l'ESS face à ce grand défi et contribuer aux échanges et à la co-production de savoirs** associant différent-e-s acteur-ric-e-s, que cette Journée Régionale des Transitions a été co-construite. Le Labo de l'ESS a travaillé en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud et au sein d'un comité de pilotage associant, en outre, des représentant-e-s de l'Ademe Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Banque des territoires, de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Région (Cmar) Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ayant rassemblé 116 participant-e-s le 26 mai 2023, à l'Hôtel de Région de Marseille, cet événement a débuté par **un temps en plénière** permettant de poser une compréhension commune des enjeux globaux de la transition et de la planification écologique, ainsi que du contexte régional vis-à-vis de ces enjeux.

Ensuite, **quatre grandes thématiques** ont été travaillées en atelier afin de dégager, pour chacune, les enjeux et freins auxquels la Provence-Alpes-Côte d'Azur est confrontée, dans la perspective d'une planification écologique réussie.

¹ Voir notamment l'étude « Réussir une transition écologique juste » (2023) du Labo de l'ESS.



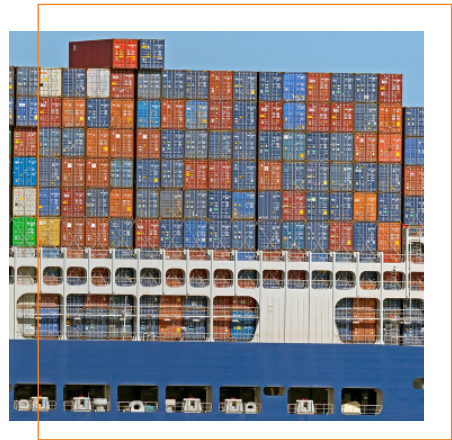
LA TRANSITION DU SECTEUR DU BÂTIMENT GRÂCE À UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Un secteur particulièrement consommateur en matières premières et en énergie, émetteur de grands volumes de déchets² ;
- Un contexte réglementaire dont l'évolution favorise le déploiement de l'économie circulaire dans le secteur, notamment grâce à l'instauration de la filière REP en 2022 ;
- Une forte présence du modèle de l'économie sociale et solidaire dans le secteur ;
- Des enjeux de structuration et de montée en compétence de la filière du réemploi des matériaux issus des chantiers : coopération et organisation des différent-e-s acteur-ric-e-s, renforcement des modèles économiques encore peu compétitifs, développement de l'expertise face à des processus ne pouvant être standardisés, disponibilité du foncier nécessaire au stockage et au tri des matériaux, etc. ;
- Des enjeux de sensibilisation des professionnel-le-s du secteur et des maîtrises d'ouvrage.



LA TRANSFORMATION DU TRANSPORT DES MARCHANDISES ET DE LA LOGISTIQUE VERS PLUS DE DURABILITÉ

- Une intensification des flux de marchandises, causé par la mondialisation des échanges ;
- Le transport de marchandises est source d'émissions carbone importantes mais aussi de diverses externalités négatives : nuisances sonores et visuelles, congestion de la circulation, artificialisation des sols, etc.³ ;
- La Région Sud dispose d'un réseau intermodal intéressant et le secteur de la logistique y représente 7,3% de l'emploi salarié ;



² Rapporté à leur poids, les déchets du secteur du BTP représentaient en France en 2020 213 millions de tonnes, soit 76% du poids des déchets produits par l'ensemble des activités économiques. Source : ADEME. (2023). Déchets chiffres clés, Édition 2023. URL : <https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/7700/dechets-chiffres-cles-2023-011982.pdf>

³ Source : Vie publique. (2021). Transport de marchandises : comment réduire son impact environnemental ? URL : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/280140-transport-de-marchandises-comment-reduire-limpact-environnemental>



Divers freins au développement de la logistique durable et aux solutions portées par l'ESS en la matière :

- > Des freins liés au manque d'infrastructures ou à l'inadaptation des infrastructures existantes (notamment pour le transport à la voile) ;
- > Des freins économiques liés à des modèles peu concurrentiels face aux solutions carbonées qui n'incorporent pas le coût de leurs externalités environnementales et sociales dans leurs prix, ou liés aux forts investissements nécessaires (par exemple pour l'électrification des flottes de véhicules) ;
- > Des freins à la coopération et à la mise en œuvre de mutualisations ;
- > Des freins culturels, liés notamment à la méconnaissance de ces solutions.



LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES PAR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Une économie de proximité fortement concurrencée par le poids des marchés compétitifs (grande distribution, e-commerce, centres commerciaux, concurrence étrangère) ;
- Un aménagement des espaces favorisant l'étalement urbain et la mobilité limitée ou subie d'une partie de la population ;
- La difficulté d'accès au foncier pour les producteur-riche-s et commerçant-e-s ;
- La faible offre de foncier dans certaines localités ;
- Face à cela, la force de l'économie sociale et solidaire dans l'économie présente, non délocalisable ;
- Une volonté régionale de défendre l'économie de proximité et d'en faire un levier de revitalisation des centres-bourgs, se traduisant par la mise en place de plusieurs dispositifs.

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2028, la Région Sud a initié le programme « Zéro rideau fermé », afin d'aider les commerces en danger, revitaliser les centres bourgs, permettre l'installation dans le centre-ville de nouveaux commerçants et artisans et d'accompagner la transmission des commerces de proximité, en complémentarité des politiques d'aménagement. Pour ce programme, une enveloppe de 100 millions d'euros est mobilisée dans le but de toucher 70 000 entreprises.



LES COOPÉRATIONS POUR UNE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE RÉUSSIE

- La coopération, un levier identifié localement pour déployer la transition écologique, déployer de nouveaux modèles économiques, organiser la mutualisation de ressources et mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de la planification écologique.
- De nombreux moyens pour structurer les coopérations : pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), monnaies locales et complémentaires (MLC), territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD), projets alimentaires territoriaux (PAT), territoires à énergie positive (TEPOS), territoires zéro déchet & zéro gaspillage (TZDZG)...
- Des domaines porteurs pour les développer : l'économie circulaire et en particulier l'écologie industrielle et territoriale (EIT) ;
- Des freins au développement de la coopération : une culture ancrée dans la concurrence, une méconnaissance des modèles d'action de l'économie sociale et solidaire (par exemple vis-à-vis des sociétés coopératives d'intérêt collectif – SCIC), un manque de moyens dédiés notamment vis-à-vis de l'animation de la coopération, un manque d'engagement politique sur le sujet, un manque d'accès au foncier, nécessaire pour développer des lieux permettant d'ancrer les dynamiques de coopération.



L'ESS, ACTRICE CLÉ DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ESS représente près de **11 800 structures**, salariée 173 000 personnes (soit 13,1% de l'emploi privé régional) et verse annuellement 4,5 milliards d'euros de salaires bruts⁴.

Ancrée dans des projets à forte utilité sociale et écologique, défendant un modèle économique reposant sur la lucrativité limitée et se fondant sur des principes de coopération et de gouvernance partagée, **l'ESS est naturellement investie dans la transition écologique**. En témoignent, par exemple, les 84 associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) du territoire et les 93 entreprises engagées localement autour des enjeux d'économie circulaire et de réduction des déchets⁵.

Cet engagement fécond de l'ESS dans la transition écologique et son rôle à jouer dans la planification en construction ont été soulignés par les prises de paroles et les échanges en ateliers, mettant en avant **les solutions déployées par l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur** sur les enjeux listés plus haut, telles que, par exemple :

- Le développement de l'écoconstruction et la structuration de filières permettant l'approvisionnement en matériaux biosourcés ;
- Le déploiement de solution de collecte, tri et de valorisation de déchets de chantiers ;
- Le développement du fret maritime à la voile et du fret ferroviaire ;
- La construction de solutions de cyclo-logistique pour couvrir le dernier kilomètre ;
- La mise en place de solutions logistiques mutualisées ;
- La construction de solution de fret ferroviaire ou maritime décarbonées ;
- La contribution au développement territorial par le maintien de services de proximité et par le développement de circuits courts et de commerces coopératifs et participatifs associant la population locale à leur fonctionnement ;
- La création de boucles d'échanges territorialisées par le biais de monnaies locales complémentaires ;
- La lutte contre les vacances commerciales ;
- Le développement de services mutualisés favorisant le déploiement de la consigne pour réemploi ;
- La création de clusters et dynamiques collectives d'où peuvent émerger des solutions innovantes et transversales pour la transition écologique (pôles territoriaux de coopération économique, tiers-lieux, réseaux, fédérations, collectifs, associations, etc.) favorisant entre autres la résilience locale, la cohésion sociale ou la démocratie participative ;
- Le recours à des statuts juridiques coopératifs – sociétés coopératives de production (SCOP), sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et coopératives d'activité et d'emploi (CAE) notamment – favorisant une gouvernance ouverte et multipartite des projets.

ESS France et les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) ont mis en place [Carteco](#), une cartographie interactive et collaborative des structures de l'ESS agissant pour une transition écologique de leur territoire, conçue comme un commun numérique ouvert à tou-te-s.



Les personnes suivantes sont intervenues durant les temps introductifs et conclusifs en plénière : Christiane BOUCHART (Labo de l'ESS), Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON (Région Sud), Charles du DRESNAY (Banque des territoires), David HECKEL (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Ingrid KANDELMAN (Convention des Entreprises pour le Climat Provence-Corse), Christophe MIRMAND (Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône), Denis PHILIPPE (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Hugues SIBILLE (Labo de l'ESS)

Les personnes suivantes sont intervenues lors des ateliers pour présenter leurs actions et solutions en faveur de la transition écologique : Franck BAUDEMENT (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-

Côte d'Azur), Benjamin BOREL (Livrazou et Bou'Sol), Benjamin DEROCH (Raediviva), Axel FRICK (Citoyens de la Terre), Tiphaine GUÉLOU (Raediviva), Alice MORTAMET (Anatomies d'architecture), Miki NECTOUX (Milvi), Mounia NGUYEN (Ville de Miramas).

L'animation de ces ateliers était assurée par Barbara CHOLLEY (Région Sud), Laurence GAUBERT (Région Sud), Florian LABOULAIS (Labo de l'ESS), Pierre LANGLADE, (CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Coorace Provence-Alpes-Côte d'Azur), Céline LAPERRIERE (Région Sud), Éliisa LEMAIRE (Labo de l'ESS), Mathilde L'HÔTE (CRESS Sud), Julie RAFFAILLAC (Région Sud), Linda SENOUSSAOUI (CRESS Sud), Romane VALY (Labo de l'ESS), Marie VERNIER, (Labo de l'ESS).

CINQ LEVIERS TRANSVERSAUX POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION

Les ateliers ont permis de dégager de multiples pistes d'actions pour accélérer la transition écologique sur les quatre thématiques abordées. Parmi ces propositions émergent six principaux leviers transversaux, mis en avant sur la plupart des sujets abordés lors des échanges.



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEUR·E·S DANS LA CRÉATION DE PROJETS VERTUEUX ET LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS LEUR EFFORT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'économie sociale et solidaire regorge de professionnelle·s engagé·e·s pour la transition écologique, capables de trouver des solutions innovantes et créatives. Les ateliers ont montré que la région dispose d'un fort maillage d'acteur·rice·s et de projets d'utilité sociale et environnementale. Pour leur permettre d'aller plus loin dans leurs missions, les structures présentes ont formulé le besoin d'être soutenues et valorisées pour pérenniser leur activité et leur existence.

L'opération [Eco-défis](#), développée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Provence-Alpes-Côte d'Azur et Chambre de Métiers de l'Artisanat de Région (CMAR) Provence-Alpes-Côte d'Azur, valorise, par l'attribution d'un label, les commerçant·e·s et artisan·e·s ayant développé des actions concrètes en matière d'écologie et de responsabilité sociétale. Cet engagement permet aux consommateur·rice·s d'identifier les efforts des commerçant·e·s et d'orienter leurs achats pour soutenir l'économie de proximité engagée dans la transition.



Ces structures – et notamment les plus petites d'entre elles – connaissent parfois des modèles fragiles, en termes de ressources humaines et communicationnelles, leur modèle économique repose en partie sur des subventions et financements privés.

Les échanges ont mis en lumière la nécessité du soutien des pouvoirs publics, en particulier les collectivités territoriales (la Région, les départements, les communes et leurs regroupements). Les acteur·rice·s privé·e·s du financement, comme les banques, ont également un rôle à jouer dans le soutien financier des entrepreneur·e·s, en prenant en considération les besoins spécifiques des acteur·rice·s de l'ESS.

Dans le même temps, certaines entreprises en dehors de l'ESS prennent progressivement conscience de l'impact social ou environnemental de leurs activités et intègrent la démarche de responsabilité sociétale dans la mission et la gestion de leur structure. Les modèles et actions de l'ESS peuvent à ce titre s'avérer une source d'inspiration.



La Convention des Entreprises pour le Climat est une initiative mise en place en 2021 qui s'inspire de l'expérience de la Convention Citoyenne pour le Climat afin d'en appliquer les principes à des dirigeant-e-s d'entreprises prêt-e-s à consacrer 10 jours de leur temps à la transition écologique de leur structure. Après une édition nationale, ce modèle est désormais reproduit à l'échelle de la Provence et de la Corse, auprès de soixante-dix dirigeant-e-s aux profils variés : diversité des secteurs d'activité, des tailles et formes d'entreprises (dont une partie appartient à l'ESS), etc.

Ce dispositif vise à déclencher une prise de conscience par l'échange et en utilisant des ressorts affectifs et émotionnels. La méthodologie appliquée se veut radicale afin de repenser « à la racine » les modèles économiques, la gouvernance, l'utilité et la mission tout en interrogeant les limites des ressources et de la croissance.

Au-delà d'accompagner les entreprises existantes dans leur transition, il s'agit également de favoriser l'émergence et la création de projets.



La Chambre régionale des Entreprises de l'Économie Sociale et solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur se décline en six délégations départementales afin d'être au plus près des acteur-ric-e-s du territoire. Celles-ci se donnent pour mission de faire la promotion de l'ESS localement, de soutenir les structures et porteur-se-s de projet de l'ESS. Elle développe et anime pour cela divers dispositifs (dispositif local d'accompagnement, ARDAN, Mon Projet d'Entreprise économie sociale et solidaire avec d'autres acteur-ric-e-s du territoire).

Outre le programme « Zéro rideau fermé » (voir page 4), la Région Sud Par mobilise différents dispositifs en soutien des acteur-ric-e-s de l'ESS. Entre autres : les achats socialement et écologiquement responsables (ASER) et le parcours d'accompagnement et de financement CEDRE. Par ailleurs, la Région compte trois incubateurs labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, IMPULSE, PACA Est et Marseille Belle de Mai), dont la mission est d'accompagner les porteur-ric-e-s de projet dans la phase amont de leur démarche, jusqu'à la création de l'entreprise.



ACCOMPAGNER ET FINANCER LE DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS ÉMERGENTES ET LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE DES SOLUTIONS EXISTANTES

Les ateliers ont révélé que la **plupart des solutions existent déjà ou sont en émergence, mais qu'elles doivent changer d'échelle** (croître mais surtout essaimer sur l'ensemble du territoire) pour atteindre leur plein potentiel transformateur.



IMPLIQUER LES CITOYEN·NE·S DANS LES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN COMBINANT SENSIBILISATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Pour une transition écologique systémique, il convient d'opérer des changements à la fois collectifs et individuels. La planification écologique doit donc permettre une appropriation active par l'ensemble des habitant·e·s du territoire des enjeux et de la démarche de transition écologique.

Pour accélérer cette appropriation et la participation de tou·te·s, il convient de s'appuyer sur des outils de **sensibilisation** et d'**éducation populaire** permettant de favoriser la transmission et la co-production de savoirs et savoir-faire tout en accompagnant les démarches individuelles et collectives d'engagement.

La démarche des Défis foyers à alimentation positive, portée les réseaux locaux membres de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, vise à accompagner des foyers à se réapproprier leur alimentation sans augmenter leur budget, avec une attention particulière portée sur l'achat de produits locaux. Depuis 2019, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a accueilli 12 défis sur sept territoires différents.



FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER DES PORTEUR·EUSE·S DE PROJET

L'accès au foncier est bien souvent une condition première du développement des actions de l'ESS, d'autant plus dans une perspective de transition : pour accueillir du public et développer des espaces d'activités hybrides, pour stocker et mutualiser des ressources (matériaux de construction, flotte de véhicule partagée, stations de lavages en commun au service de la consigne pour réemploi, etc.), pour ancrer des coopérations dans un lieu partagé, etc. La raréfaction des espaces disponibles et le renchérissement des baux compliquent l'accès des acteur·rice·s de l'ESS au foncier.

Dans le même temps, la pression foncière renforce la crise écologique en conduisant à l'artificialisation croissante des sols (avec des impacts dramatiques sur les écosystèmes naturels et la biodiversité). La loi Climat et Résilience de 2021 prévoit, de ce fait, une réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2021-2031 et un objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050.

Par leur rôle d'aménageuses du territoire et leur proximité avec les acteur·rice·s en demande de foncier, **les collectivités territoriales ont un rôle crucial à jouer** : identification de la vacance foncière, mise à disposition de locaux, évolution de leurs plans locaux d'urbanisme, réhabilitation de friches industrielles et de hangars agricoles, développement de l'occupation temporaire⁶.

Les acteur·rice·s de l'ESS, en parallèle, peuvent s'appuyer sur leurs compétences en ingénierie de projet et en coopération pour porter des foncières solidaires et structurer la mutualisation d'espaces entre eux.



Née en 2021 à l'initiative d'un collectif d'acteur-ric-e-s de l'économie sociale et solidaire engagé-e-s en faveur de l'alimentation durable (Bou'Sol, FAB'LIM, Manger Bio en Provence, Les Paniers marseillais, les Alchimistes Bouches-du-Rhône, Plateforme Paysanne Locale), l'association Livrazou a développé un modèle de mutualisation logistique au sein d'un entrepôt de 350 m².

Depuis 2013, [Yes We Camp](#) utilise de façon inventive, solidaire et créative des bâtiments et des espaces temporairement mis à disposition par les services de l'État ou des sociétés privées. À ce jour, l'association a eu l'occasion de travailler sur 13 projets éphémères mêlant dimensions sociales, écologiques et artistiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX COOPÉRATIONS ET AUX PARTENARIATS

La transition écologique nécessite d'articuler une compréhension sectorielle des enjeux tout en proposant une vision systémique, associant des solutions répondant à chacun des enjeux listés plus haut.

Aucun des acteur-ric-e-s, public-que-s et privé-e-s, ne peut porter cette vision globale seule : **la transition écologique requiert le développement de coopérations territoriales et inter-territoriales**, associant l'ensemble des structures et personnes ressources sur ces enjeux. Par sa culture, ses principes d'actions et ses formes juridiques ou d'organisation, l'ESS est ancrée dans la coopération.

Ces actions de mutualisation, d'entraide et d'ouverture contribuent à renforcer l'ESS, à la rendre plus visible et à essayer ses bonnes pratiques au sein et au-delà de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Afin de créer un contexte propice aux coopérations, il convient de mettre à disposition des acteur-ric-e-s locaux-ales **les moyens financiers et humains suffisants pour la mise en place et l'animation de projets en commun** ainsi que des **espaces physiques ou numériques** pour se connaître, échanger et se rencontrer.

Créée par l'État, la Région Sud, la Banque des territoires, les Chambres de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Chambre régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur, la [Plateforme Régionale de l'Économie Circulaire \(PRECI\)](#) vise à créer un espace de rencontre, d'échange et de co-construction de la politique régionale d'économie circulaire, en favorisant la mise en réseau des acteur-ri-ce-s qui participent à ce nouveau modèle sur le territoire.



[T.E.T.R.I.S](#) est un pôle territorial de coopération économique (PTCE) ayant statut de SCIC basé à Grasse, réunissant des moyens d'accompagnement et des structures partenaires pour faire émerger et développer des activités économiques favorisant le développement local et la transition écologique du territoire dans une démarche d'innovation sociale.



MOBILISER UNE FISCALITÉ ET DES LEVIERS RÉGLEMENTAIRES COHÉRENTS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les échanges ont régulièrement soulevé **des freins réglementaires, législatifs et économiques au développement de solutions de transition écologique.**

Des évolutions pourraient par exemple favoriser l'écoconstruction et le réemploi des matériaux, pénaliser par la taxation les modes transports très polluants ou encore permettre une évolution des obligations comptables avec la prise en considération obligatoire des critères extra-financiers dans l'évaluation des actions et des résultats des entreprises.

En tant que pilote de la planification écologique, la Provence-Alpes-Côte d'Azur peut constituer un territoire pionnier permettant de repérer les besoins d'évolution du cadre réglementaire et juridique et d'expérimenter de nouveaux cadres.



APERÇU DES PROPOSITIONS FORMULÉES LORS DE LA JOURNÉE

Les ateliers ont permis de dégager plus d'une vingtaine de propositions visant à favoriser et accélérer le changement d'échelle des solutions existantes et le déploiement de nouvelles actions en faveur d'une transition écologique, parmi lesquelles :

Atelier 1 – Filière BTP : soutenir la transition du secteur du bâtiment grâce à une logique d'économie circulaire

- Sensibiliser et former les architectes, maîtres-ses d'ouvrage, constructeur-ric-e-s et coordinateur-ric-e-s de chantier à l'enjeu de réduction des déchets, au réemploi, aux matériaux durables, aux impacts environnementaux ;
- Développer le métier « d'artisan-ne valoriste » en renouant avec des savoir-faire perdus et difficilement standardisables ;
- Réorganiser les circuits actuels de fabrication industrielle pour permettre d'inclure le recyclage et le réemploi ;
- Incrire dans les documents d'urbanisme des emplacements dédiés aux activités de gestion des déchets et réemploi pour dépasser les manques actuels de lieux de stockage ;
- Faire évoluer les normes juridiques pour faciliter le réemploi des matériaux ;
- Développer la réhabilitation des friches industrielles et des hangars agricoles pour répondre aux enjeux fonciers soulevés par les besoins en stockage ;
- Financer la déconstruction.

Atelier 2 – Mobilité des biens : accompagner la transformation du transport et de la logistique vers plus de durabilité

- Mutualiser les moyens de transport et les espaces de stockage entre structures ;
- Repenser les chaînes de livraisons pour créer des boucles vertueuses (par exemple, pour maximiser l'usage des véhicules et ne pas repartir à vide) et développer l'intermodalité en fonction des territoires et des moyens disponibles ;
- Faire évoluer les réglementations pour pénaliser certains types de transports très polluants ;
- Redonner de la valeur au transport et aux métiers de la logistique ;
- Soutenir les projets en SCIC permettant d'intégrer de façon transparente consommateur-ric-e-s, producteur-ric-e-s et transporteur-ric-e-s dans des projets de logistique durable.

Atelier 3 – Économie de proximité : redynamiser les centres-villes par la transition écologique

- Sensibiliser le grand public aux enjeux induits par nos choix de consommation ;
- Valoriser les commerçant-e-s, artisan-ne-s et producteur-ric-e-s locaux-les ;
- Soutenir le développement des monnaies locales ;
- Utiliser l'arsenal légal à disposition des puissances publiques (droit de préemption notamment) pour mettre des locaux vacants à disposition de commerces œuvrant pour la transition écologique ;
- Mutualiser l'acquisition de foncier par la création de coopératives ;
- Favoriser le lien entre le dispositif Ecodéfis et les acteurs de l'ESS ;
- Créer des réseaux et des coopératives de commerçants, d'artisans et de producteurs pour gagner en visibilité et en poids.

Atelier 4 – Coopérations territoriales : se structurer collectivement pour une planification écologique réussie

- Faciliter les réponses des dynamiques de coopération aux appels d'offre sur les filières ;
- Informer, sensibiliser et former les porteur-ric-e-s de projets sur le cadre légal et sur les opportunités territoriales pour leurs achats ;
- Former les élu-e-s, agent-e-s et intervenant-e-s des collectivités territoriales à la coopération territoriale, en même temps que les acteurs économiques ;
- Développer l'interconnaissance et la mutualisation entre acteur-ric-e-s, notamment concernant le foncier ;
- Employer les outils de comptabilité extra-financière pour mieux valoriser les effets des coopérations.

Direction éditoriale : Marie VERNIER

Rédaction : Romane VALY et Florian LABOULAIS

Création graphique : Joséphine LEFEBVRE

Crédits photos : Pauline Le Guennec (p. 4, 5 et 12) et Pixabay (p. 1, 2, 3, 5 et 11)

Le Labo de l'ESS

5, rue Las Cases - 75007 Paris
01 80 05 82 00
contact@lelabo-ess.org



lelabo-ess.org



@lelabo_ess



lelaboess



Le Labo de l'ESS

CONTACT

Florian LABOULAIS
Responsable projets & développement
florian@lelabo-ess.org
tel : 01 80 05 82 05

Une journée organisée par :



avec le soutien de :

